



Laon, le 30 novembre 2018

## Communiqué de presse

### **Remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif**

en présence de M. Nicolas Basselier, préfet de l'Aisne

Mardi 4 décembre 2018 dans les salons de la préfecture de l'Aisne

**La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle comporte trois échelons : bronze (6 ans minimum d'engagement associatif), argent (10 ans minimum d'engagement associatif) et or (15 ans minimum d'engagement associatif). Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées par deux promotions annuelles : le 1er janvier et le 14 juillet.**

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat qui a lieu tous les ans le 5 décembre. Créée le 17 décembre 1985 à New York par l'ONU, elle a pour but de promouvoir le travail des bénévoles pour le développement économique et social au niveau local, national et international mais également de mettre en avant le rôle joué par les structures associatives qui s'efforcent de répondre aux divers besoins de la vie sociale.

Les associations occupent une place essentielle dans la vie collective de la Nation et le fonctionnement de notre modèle de société. Avec 20 millions d'adhérents pour 1 300 000 associations, 15 millions de bénévoles mais aussi, 1,8 millions de salariés, soit 10 % des emplois privés, ce secteur est à la fois un ferment de cohésion sociale et un acteur économique majeur.

Dans l'Aisne, les associations sont entre 8000 et 9000, de toutes tailles, actives dans les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs, etc.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre est estimé entre 80 000 et 87 000. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 36 000 et 40 000. Le monde associatif représente également un enjeu économique et social fort. Ainsi dans notre département, 1005 associations emploient des salariés. Ces salariés représentent aujourd'hui, 10,1 % de l'emploi de l'ensemble du secteur privé.

Cette cérémonie s'inscrit également dans le cadre de la politique nationale en faveur du développement de la vie associative et de l'engagement citoyen qui a pour objectifs d'accompagner toutes les associations, de faciliter leur fonctionnement, de reconnaître l'engagement bénévole et volontaires de nos concitoyens particulièrement investis.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet02

Elle se fonde sur quatre axes :

- le renforcement de la démarche de co-construction des politiques publiques avec les associations,
- un choc de simplification pour alléger les démarches et le fonctionnement quotidien des associations,
- des mesures visant à reconnaître l'engagement bénévole et volontaire des plus investis (« congé responsables associatifs », « compte d'engagement citoyen »),
- des mesures de crédits d'impôts et d'allègement de charges sur tous les emplois associatifs.

L'État poursuit également la professionnalisation des bénévoles au travers la formation qui constitue un levier de reconnaissance particulièrement important.

Sont décorés lors de la cérémonie :

#### **Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon or**

- M. de Robertis Jean-Claude
- Mme Foulon Marinette
- Mme Moncomble Claudine

#### **Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon argent**

- M. Delbart Jacky
- M. Duhin Guy
- M. Fontaine Jean-Pierre
- Mme Georgelin Amandine
- M. Jublot Bertrand
- M. Niay Jean-Jacques
- Mme Querel Marie-Thérèse
- M. Vieville Christian
- M. Calmus Philippe